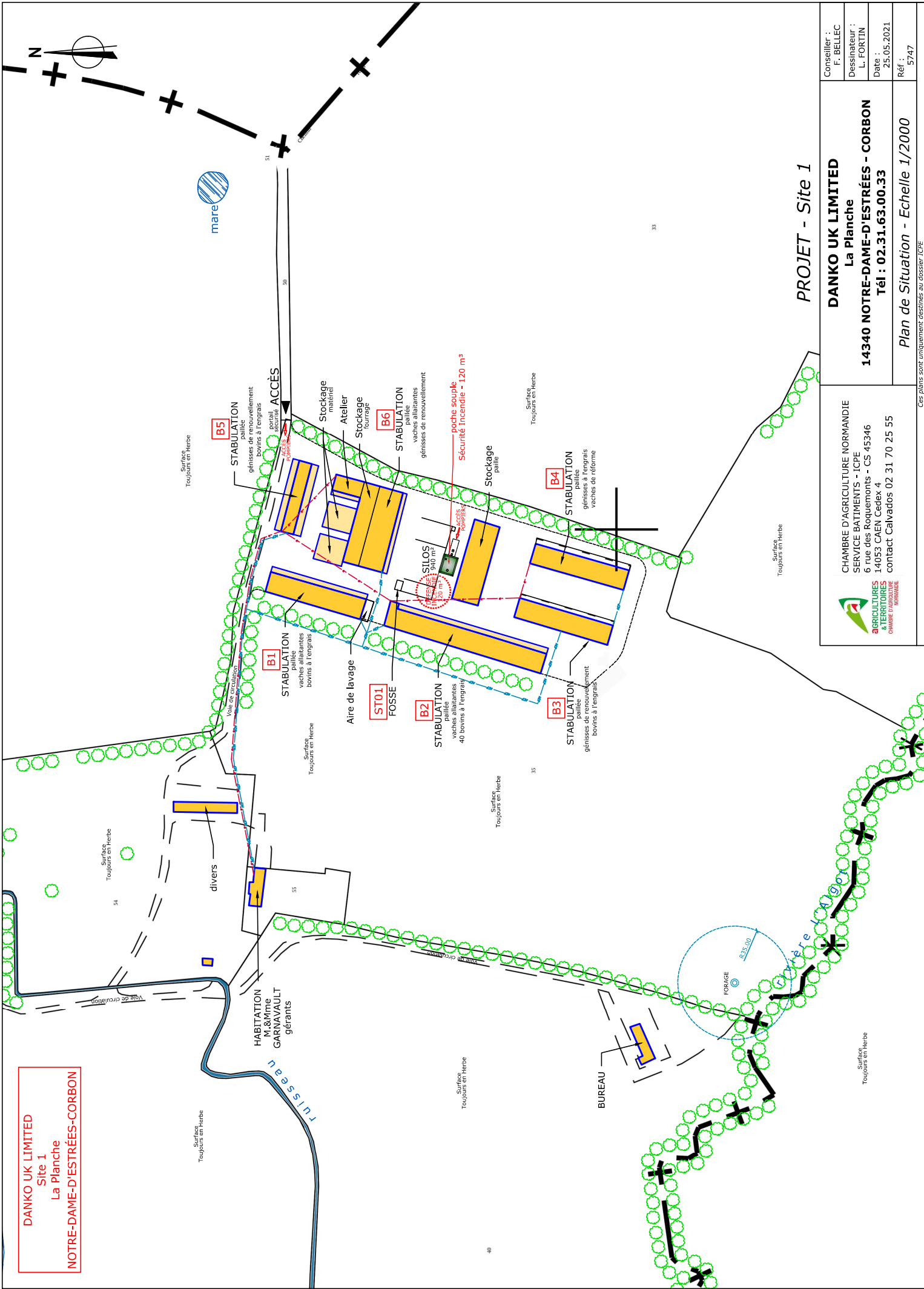


DANKO UK LIMITED
Site 1
La Planche
NOTRE-DAME-D'ESTRÉES-CORBON



PROJET - Site 1

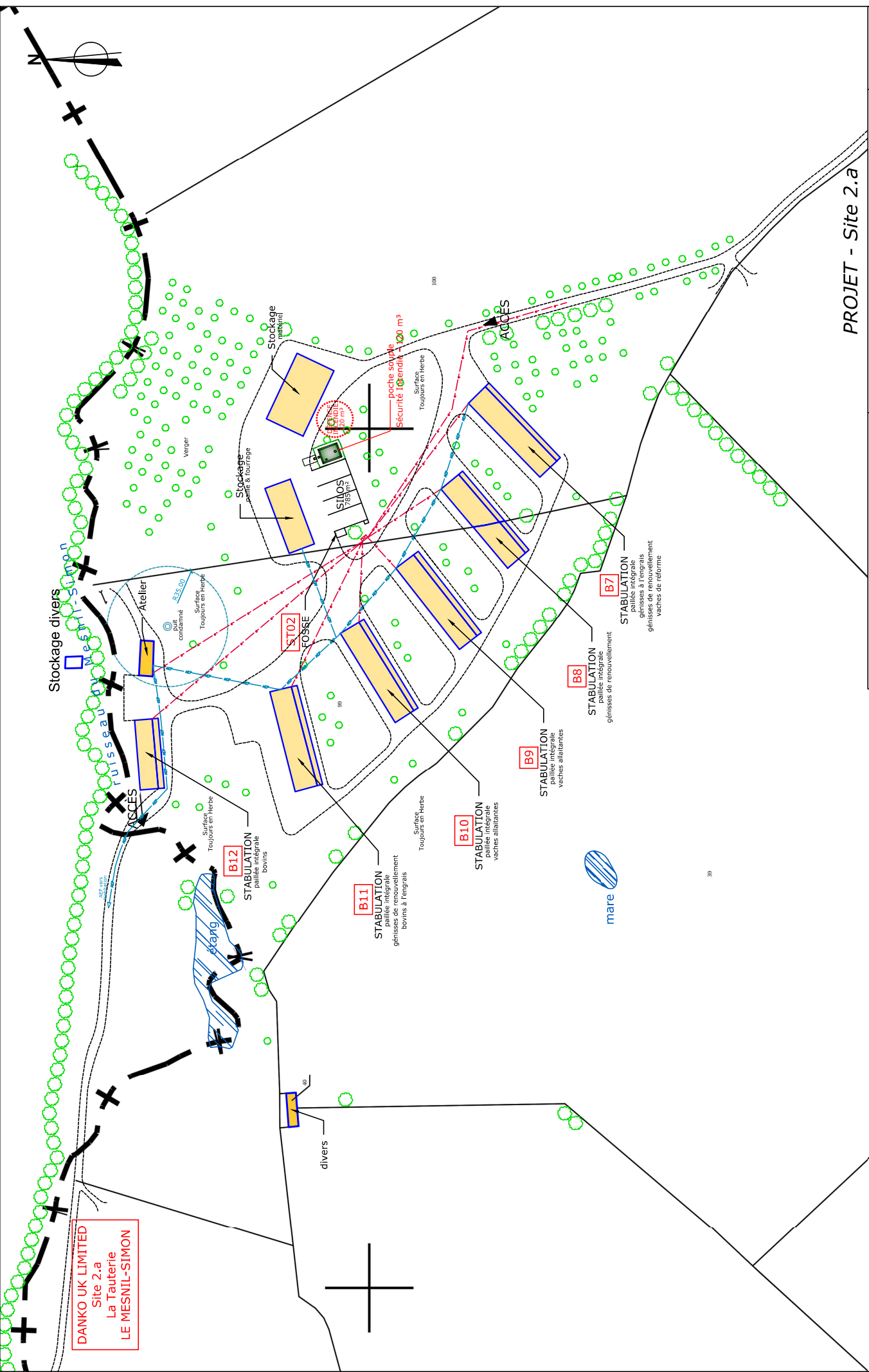
DANKO UK LIMITED
La Planche
14340 NOTRE-DAME-D'ESTRÉES - CORBON
Tél : 02.31.63.00.33

CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE
 SERVICE BATIMENTS - ICPE
 6 rue des Roquemonts - CS 45346
 14053 CAEN Cedex 4
 contact Calvados 02 31 70 25 55

Conseiller : F. BELLEC
 Dessinateur : L. FORTIN
 Date : 25.05.2021
 Réf : 5747

Plan de Situation - Echelle 1/2000

Ces plans sont uniquement destinés au dossier ICPE



DANKO UK LIMITED
 Site 2.a
 La Tauterie
 LE MESNIL-SIMON

PROJET - Site 2.a

DANKO UK LIMITED
 La Planche
 14340 NOTRE-DAME-D'ESTRÉES - CORBON
 Tél : 02.31.63.00.33

CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE
 SERVICE BATIMENTS - ICPE
 6 rue des Roquemonts - CS 45346
 14053 CAEN Cedex 4
 contact Calvados 02 31 70 25 55

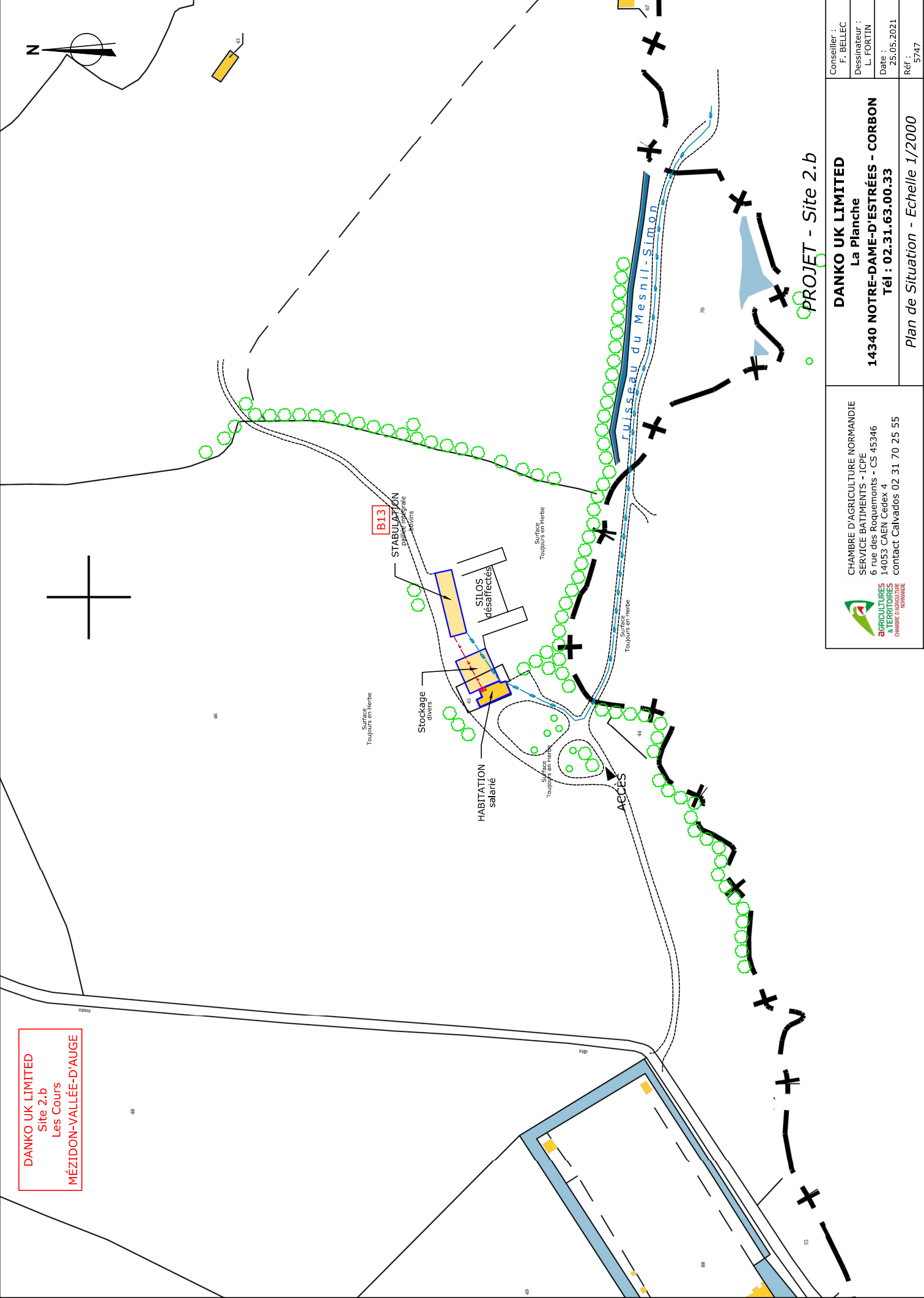
Conseiller : F. BELLEC
 Dessinateur : L. FORTIN
 Date : 25.05.2021
 Réf : 5747

Plan de Situation - Echelle 1/2000

Ces plans sont uniquement destinés au dossier ICPE



DANKO UK LIMITED
 Site 2.b
 Les Cours
 MÉZIDON-VALLEÉ-D'AUGE



PROJET - Site 2.b

CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE SERVICE BATIMENTS - ICPE 6 rue des Roquemoins - CS 45346 14053 CAEN Cedex 4 contact Calvados 02 31 70 25 55	Conseiller : F. BELLEC
	Dessinateur : L. FORTIN
Date : 25.05.2021	Réf : 5747
DANKO UK LIMITED La Planche 14340 NOTRE-DAME-D'ESTRÉES - CORBON Tél : 02.31.63.00.33	
Plan de Situation - Echelle 1/2000	
<small>ces plans sont uniquement destinés au dossier ICPE</small>	

REF : 2017
 Consultant : F. BELLEC
 Date : 26.05.2023
 Responsable : L. COFFIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDE
 6 AVENUE DES BOISSEMENTS - CS 9316
 14000 ALLENBOURG
 02 31 65 00 33
 www.chambre-agriculture-normande.fr

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
 ICPE - Dossier d'Enregistrement

**ICPE 2101-1-b
 PROJET**

Aériennaire :
DANKO UK LIMITED
 10 RUE DE FRANCE
 14340 NOTRE-DAME-D'ESTRES - CORBON
 Tél. : 02.31.65.00.33
 Email : garnaval@danadoo.fr

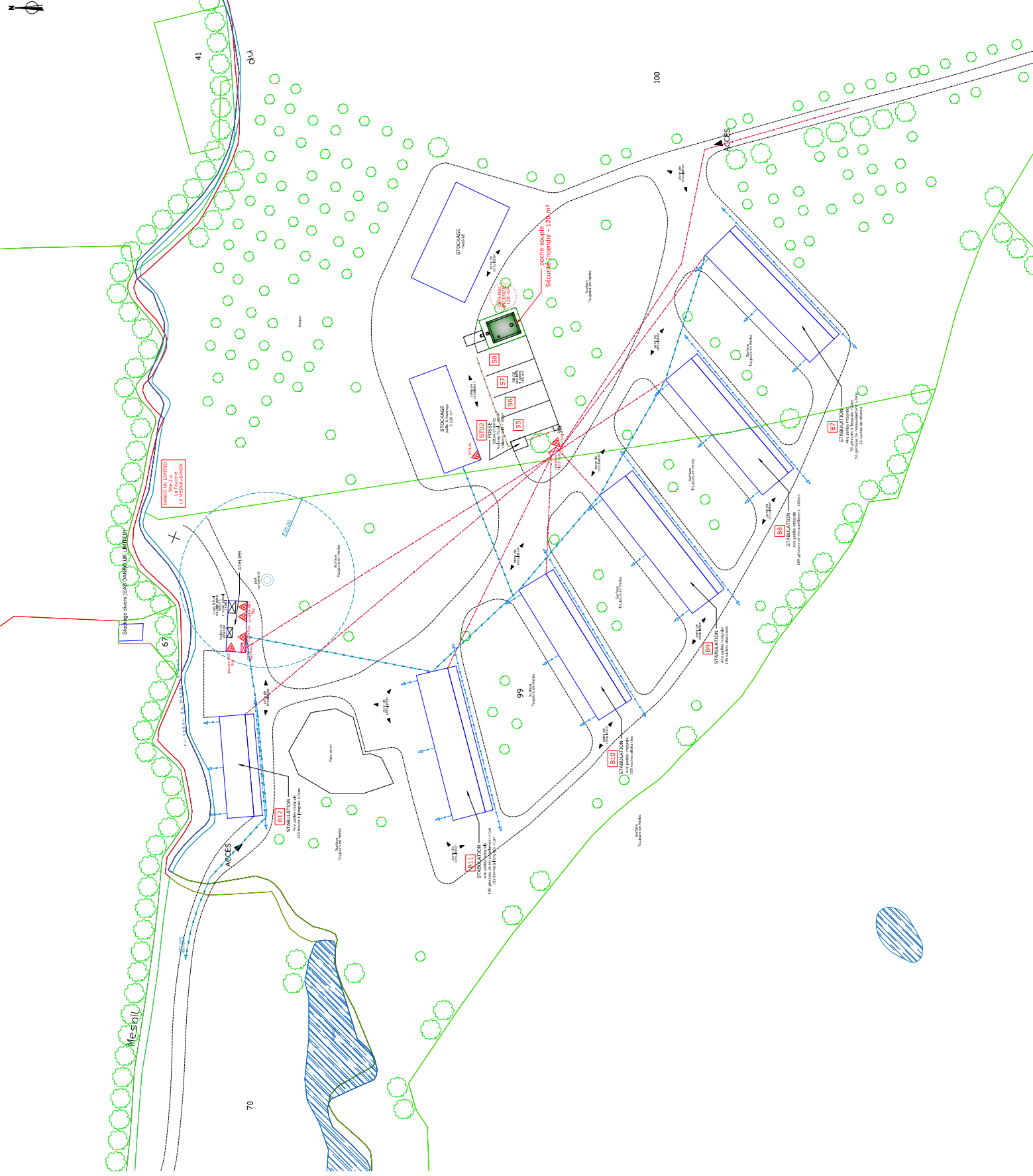
Localisations :
 SITE 1 : La Plancha - 14340 NOTRE-DAME-D'ESTRES-CORBON - Section 000C
 SITE 2 : La Plancha - 14340 NOTRE-DAME-D'ESTRES-CORBON - Section 000C
 SITE 3a : Les Coures - 14270 METIDOM-VALLEEVASSER - Section 313B

PROJET - Site 2 a

Plan de Masse - Echelle 1/500

Legend :

- 1000V - 10KV (10KV)
- 10KV - 20KV (20KV)
- 20KV - 30KV (30KV)
- 30KV - 40KV (40KV)
- 40KV - 50KV (50KV)
- 50KV - 60KV (60KV)
- 60KV - 70KV (70KV)
- 70KV - 80KV (80KV)
- 80KV - 90KV (90KV)
- 90KV - 100KV (100KV)
- 100KV - 110KV (110KV)
- 110KV - 120KV (120KV)
- 120KV - 130KV (130KV)
- 130KV - 140KV (140KV)
- 140KV - 150KV (150KV)
- 150KV - 160KV (160KV)
- 160KV - 170KV (170KV)
- 170KV - 180KV (180KV)
- 180KV - 190KV (190KV)
- 190KV - 200KV (200KV)
- 200KV - 210KV (210KV)
- 210KV - 220KV (220KV)
- 220KV - 230KV (230KV)
- 230KV - 240KV (240KV)
- 240KV - 250KV (250KV)
- 250KV - 260KV (260KV)
- 260KV - 270KV (270KV)
- 270KV - 280KV (280KV)
- 280KV - 290KV (290KV)
- 290KV - 300KV (300KV)
- 300KV - 310KV (310KV)
- 310KV - 320KV (320KV)
- 320KV - 330KV (330KV)
- 330KV - 340KV (340KV)
- 340KV - 350KV (350KV)
- 350KV - 360KV (360KV)
- 360KV - 370KV (370KV)
- 370KV - 380KV (380KV)
- 380KV - 390KV (390KV)
- 390KV - 400KV (400KV)
- 400KV - 410KV (410KV)
- 410KV - 420KV (420KV)
- 420KV - 430KV (430KV)
- 430KV - 440KV (440KV)
- 440KV - 450KV (450KV)
- 450KV - 460KV (460KV)
- 460KV - 470KV (470KV)
- 470KV - 480KV (480KV)
- 480KV - 490KV (490KV)
- 490KV - 500KV (500KV)
- 500KV - 510KV (510KV)
- 510KV - 520KV (520KV)
- 520KV - 530KV (530KV)
- 530KV - 540KV (540KV)
- 540KV - 550KV (550KV)
- 550KV - 560KV (560KV)
- 560KV - 570KV (570KV)
- 570KV - 580KV (580KV)
- 580KV - 590KV (590KV)
- 590KV - 600KV (600KV)
- 600KV - 610KV (610KV)
- 610KV - 620KV (620KV)
- 620KV - 630KV (630KV)
- 630KV - 640KV (640KV)
- 640KV - 650KV (650KV)
- 650KV - 660KV (660KV)
- 660KV - 670KV (670KV)
- 670KV - 680KV (680KV)
- 680KV - 690KV (690KV)
- 690KV - 700KV (700KV)
- 700KV - 710KV (710KV)
- 710KV - 720KV (720KV)
- 720KV - 730KV (730KV)
- 730KV - 740KV (740KV)
- 740KV - 750KV (750KV)
- 750KV - 760KV (760KV)
- 760KV - 770KV (770KV)
- 770KV - 780KV (780KV)
- 780KV - 790KV (790KV)
- 790KV - 800KV (800KV)
- 800KV - 810KV (810KV)
- 810KV - 820KV (820KV)
- 820KV - 830KV (830KV)
- 830KV - 840KV (840KV)
- 840KV - 850KV (850KV)
- 850KV - 860KV (860KV)
- 860KV - 870KV (870KV)
- 870KV - 880KV (880KV)
- 880KV - 890KV (890KV)
- 890KV - 900KV (900KV)
- 900KV - 910KV (910KV)
- 910KV - 920KV (920KV)
- 920KV - 930KV (930KV)
- 930KV - 940KV (940KV)
- 940KV - 950KV (950KV)
- 950KV - 960KV (960KV)
- 960KV - 970KV (970KV)
- 970KV - 980KV (980KV)
- 980KV - 990KV (990KV)
- 990KV - 1000KV (1000KV)



DANKO UK LIMITED
 Site 2.b
 Les Cours
 MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE



B13

STABILISATION
 Aire paillée intégrale
 105 bovins à l'engrais 1à2ans

Surface
 Toujours en Herbe

les Cours

45

compteur
 électrique

STOCKAGE
 divers

HABITATION
 salarié

Surface
 Toujours en Herbe

SILOS
 désaffectés

DÉFENSE
 INCENDIE
 30 m³

poche souple
 Sécurité Incendie - 30 m³

Surface
 Toujours en Herbe


Surface
 Toujours en Herbe

ruisseau du Mesnil-Simon

Surface
 Toujours en Herbe

PROJET - Site 2.b

ACCÈS



CHAMBRE D'AGRICULTURE NORMANDIE
 SERVICE BATIMENTS - ICPE
 6 rue des Roquemonts - CS 45346
 14053 CAEN Cedex 4
 contact Calvados 02 31 70 25 55

DANKO UK LIMITED
 La Planchette
14340 NOTRE-DAME-D'ESTRÉES - CORBON
 Tél : 02.31.63.00.33

Conseiller : F. BELLEC
 Dessinateur : L. FORTIN
 Date : 25.05.2021
 Réf : 5747

Plan de Masse - Echelle 1/500

Ces plans sont uniquement destinés au dossier ICPE

5. COMPATIBILITE AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME (PJ N°4)

Le site n°1 n'est concerné par aucun zonage. Il est donc soumis au Règlement National de l'Urbanisme (RNU).

Le site n°2 est soumis à la réglementation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de LISIEUX NORMANDIE. A ce titre, il est classé en zone N, espace naturel ou semis naturel.

La réglementation applicable aux zones N du PLUi de LISIEUX NORMANDIE autorise « les constructions et installations, ainsi que leur extension, nécessaires à l'exploitation agricole, ainsi que celles exercées dans le prolongement d'une acte de production, ou ayant pour support l'exploitation ».

Le projet de la société DANKO UK LIMITED ne prévoit pas de nouvelles constructions. De ce fait, il est compatible avec les documents d'urbanisme régissant la zone d'étude.

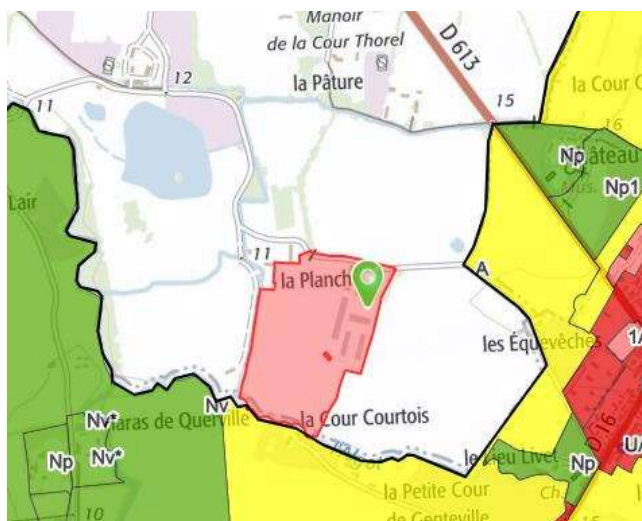


Figure : Situation vis-à-vis des documents d'urbanisme en vigueur du site n°1

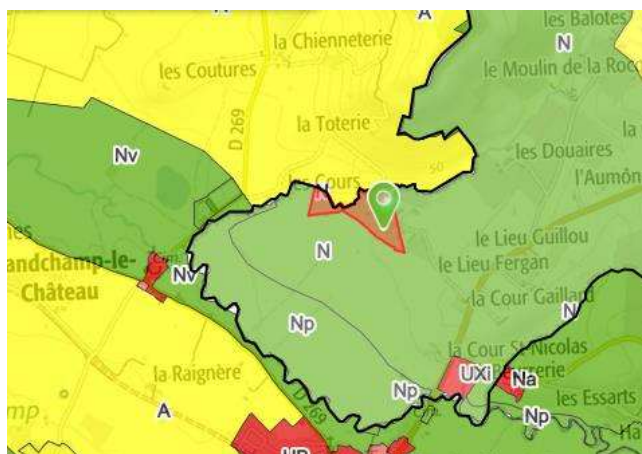


Figure : Situation vis-à-vis des documents d'urbanisme en vigueur du site n°2

6. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES (PJ N°5)

6.1 CAPACITES TECHNIQUES

Le demandeur fait valoir une organisation hiérarchisée et correctement dimensionnée aux compétences des salariés présents sur l'exploitation assurant le bon déroulement de la production.

En effet, la société DANKO UK LIMITED fait valoir la présence de 9 salariés à temps plein et de son dirigeant pour la gestion technique et administrative de l'exploitation.

NOM Prénom	Statut	Date de naissance	Diplôme	Fonction
DE FRANCE	Arnaud	17/09/1963	-	Dirigeant
Madame GARNAVAULT	Secrétaire administrative	15/03/54	-	Responsable sites
DELAHAYE	Quentin	12/07/1993	Ingénieur agricole	Responsable d'Élevage
QUETIER	Patrick	07/08/1962	BEPA	Soins aux animaux et récolte
BINTEIN	Laurent	14/05/1969	BEPA	Soins aux animaux
CAPELLE	Damien	11/02/1993	BPCGEA	Récolte, cultures, épandage
LEMOINE	Jean-Louis	20/04/1955	BTAO	Vaches (soin des animaux)
JUMEAUX	Franck	14/02/1970	-	Épandage, récoltes
TAUPIN	Dimitri	13/03/1991	BTS	Soin aux animaux, cultures
THEPAUT	Michel	22/03/1970	-	Entretien espèce vert

6.2 CAPACITES ECONOMIQUES

Le projet de la société DANKO UK LIMITED prévoit la reprise du site d'exploitation de la SAS GRANDCHAMP. L'investissement prévoit donc l'intégration des installations d'élevage, du cheptel, des parcelles d'exploitation, ainsi que la prise en charge des salariés.

Le projet sera entièrement financé par les fonds propres de la société DANKO UK LIMITED. Il ne fera donc appel à aucun prêt bancaire ni aucune subvention publique.

La synthèse économique réalisé par le cabinet de gestion en charge de la société fait ressortir un excédent brut d'exploitation (EBE) positif ainsi qu'un chiffre d'affaire de en excédent pour l'activité d'élevage de l'année 2019.

Une attestation de la part de conseiller de gestion est présentée sous pli confidentiel en annexe 7.

7. RESPECT DES PRESCRIPTIONS GENERALES (PJ N°6)

7.1 IMPLANTATION DES BATIMENTS D'ELEVAGE (ARTICLE 5)

Sur le site n°1 de la Planche à Notre-Dame d'Estrées-Corbon

Les installations d'élevages sont implantées sur la parcelle cadastrale référencée n°35 de la section C. Aucune nouvelle construction n'est envisagée pour le projet.

Distances réglementaires vis-à-vis des sites, bâtiments d'élevage et annexes du site n°1 :

Bâtiment	Code bât	Habitation tiers	Cours d'eau, points d'eau	Puits, forages de l'exploitation	Périmètre de protection de captage
		100 m/50 m/15 m¹	35 m	35 m	35 m
Stabulations vaches allaitantes et bovins > 2 ans	B1	415 m	195 m	225 m	> 2 km
	B2	240 m	180 m	280 m	> 2 km
Stabulations bovins et génisses < 1 an	B3	215 m	200 m	310 m	> 2 km
Stabulation génisses et vaches de réforme	B4	230 m	210 m	350 m	> 2 km
Stabulation génisses 1 à 2 ans et bovins > 2 ans	B5	340 m	295 m	175 m	> 2 km
Stabulation génisses de renouvellement	B6	350 m	270 m	230 m	> 2 km
Stockage de paille	-	300 m	235 m	300 m	> 2 km
Stockage de matériel	-	350 m	275 m	200 m	> 2 km

¹ Pour les stockages de paille et de fourrage de l'exploitation, la distance minimum d'implantation vis-à-vis des habitations de tiers est de 15 mètres ; toutes les dispositions sont alors prises pour prévenir le risque d'incendie. Pour les bâtiments d'élevage de bovins sur litière accumulée de l'exploitation soumise au régime ICPE, la distance minimum d'implantation est de 50 mètres.

Sur le site n°2 de la Tôterie

Les installations d'élevages sont implantées sur la parcelle cadastrale référencée n°46, 99, 100 de la section D. Aucune nouvelle construction n'est envisagée pour le projet.

Bâtiment	Code bât	Habitation tiers	Cours d'eau, points d'eau	Puits, forages de l'exploitation	Périmètre de protection de captage				
						<i>Distances réglementaires</i>			
						100 m/50 m/15 m¹	35 m	35 m	35 m
Stabulation génisses > 2 ans et vaches de réforme	B7	360 m	285 m	210	> 2,5 km				
Stabulation génisses à 2 ans	B8	404 m	240 m	170	> 2,5 km				
Stabulation vaches allaitantes	B9	465 m	190 m	130	> 2,5 km				
Stabulation génisses > 2 ans	B10	520 m	145 m	90	> 2,5 km				
Stabulation génisses et bovins < 1 an	B11	590 m	95 m	65	> 2,5 km				
Stabulation bovins > 2 ans	B12	635 m	8 m	60	> 2,5 km				
Stabulation bovins 1 à 2 ans	B13	440 m	50 m	400	> 2,5 km				
Stockage paille	-	440 m	85 m	75	> 2,5 km				
Stockage fourrage	-	449 m	105 m	127	> 2,5 km				
Atelier	-	770 m	20 m	18	> 2,5 km				

Concernant la stabulation B12 et l'atelier situés à moins de 35 mètres d'un cours d'eau, elle a été construite avant la mise en application de la réglementation applicable aux ICPE et avant l'arrêté préfectoral du 14 janvier 1981 définissant les dispositions applicables aux installations d'élevage dans le cadre du règlement sanitaire départemental du Calvados.

¹ Pour les stockages de paille et de fourrage de l'exploitation, la distance minimum d'implantation vis-à-vis des habitations de tiers est de 15 mètres ; toutes les dispositions sont alors prises pour prévenir le risque d'incendie. Pour les bâtiments d'élevage de bovins sur litière accumulée de l'exploitation soumise au régime ICPE, la distance minimum d'implantation est de 50 mètres.

Le tableau ci-dessous présente les distances du site d'élevage par rapport aux différents cours d'eau du secteur :

Site d'élevage	Nom du cours d'eau Le plus proche	Distance par rapport au site
Site n°1 : la Planche	L'Algot	180 m
	La Vie	520 m
Site n°2 : la Tôterie	Ruisseau du Mesnil-Simon	8 m
	La Vie	770 m

L'ensemble des installations d'élevage est représenté sur les plans de situation (1 : 25000^{ème}) et plans de masse (1 : 500^{ème}) en PJ n°2 et 3 de ce dossier.

7.2 INTEGRATION PAYSAGERE (ARTICLE 6)

L'aire d'étude est localisée à la transition entre le bocage occidental du pays d'auge et les espaces marécageux de la Dives.

A l'est, le pays d'auge formé d'une succession de plateau argileux et calcaires est incisé parfois profondément par les vallons jusqu'à la marne que le retrouve au pied de la butte avancée du pays d'auge (Cuesta) s'étirant du nord au sud le long de la rive est de la Dives.

La Dives, rivière torrentielle du quaternaire aujourd'hui paisible est venu éroder et combler le relief d'alluvions quaternaires donnant au paysage un aspect caractéristique des marais verdoyants, inondables et constitue un pays d'élevage réputé pour l'abondance de ses prairies en période estivale.

Le site n°1 de *la Planche* à Notre-Dame-d'Estrées-Corbon (voir photo ci-après) est situé à l'extrémité est des marais, au pied de la butte avancée du pays d'auge. Il appartient à l'unité paysagère des *Marais de la Dives*¹ :

« L'originalité des marais de la Dives réside dans les basses collines, sortes d'îles, qui en parsèment l'étendue et la fractionnent. Ils occupent une ample dépression incomplètement déblayée dans les marnes calloviennes entre l'escarpement bordier du Pays d'Auge et les avant-buttes de Bavent. Surcreusée pendant l'abaissement du niveau marin de la période glaciaire du quaternaire, la dépression a été remblayée pendant la remontée des mers, d'une part, à l'aval, par des vases marines derrière le cordon littoral de sable, et d'autre part, à l'amont, par de la tourbe et quelques minces limons alluviaux. Ces deux modes de sédimentation ont créé deux topographies différentes. Dans la première, des tertres hauts d'un ou deux mètres sont séparés par un lacs complexe d'anciens chenaux de marée (qui en conservent le nom saxon de flet). Ces bosses minuscules ont permis l'installation de fermes isolées entourées d'un bosquet d'arbres ou de quelques haies. L'autre a créé une surface parfaitement plate d'altitude à peine égale. Or la Dives y reçoit les rivières augeronnes occidentales (Vie, Dorette, Doigt, Ancre) et les rivières de la plaine de Caen (Laizon, L Muance). La section de son lit n'étant capable d'écouler que la moitié des eaux de crue hivernales de cet ensemble hydrographique, celles-ci recouvraient le marais chaque année pendant plusieurs mois, tandis que, l'été, la proximité de la nappe phréatique favorisait une abondante pousse d'herbe, célèbre dès le XVIIe siècle.

¹ L'inventaire régional des paysages (tomes 1 et 2) par Pierre Brunet en collaboration avec Pierre Girardin. Edition Conseil Régional de Basse-Normandie/DREAL.

Paysage à proximité du site n°1 de *la Planche*

© Google map

Le site n°2 de *la Tôterie* à Grandchamp-le-Château (voir photo ci-après) est situé au cœur des buttes avancées (cuesta) du pays d'auge. Il appartient à l'unité paysagère de *l'escarpement occidental du Pays d'auge*¹ :

« Selon une direction nord-sud, peut-être guidée par une faille, le Pays d'Auge dresse sur plus de 60 kilomètres, de la mer à Exmes, une cuesta d'une dénivellation d'au moins 100 mètres. Sous un mince chapeau résistant de craie, beurré d'argile à silex, en général coiffé de bois, la pente a été taillée dans les argiles oxfordiennes et les argiles aux rares bancs de calcaires marneux du Callovien. Les phénomènes de solifluction de l'époque froide du Quaternaire l'ont modelée en la bosselant de manière complexe. Au bas, s'allonge un piémont en pente faible dans les argiles et marnes calloviennes. Un bocage herbager aux larges parcelles, assez souvent complantées de pommiers, le recouvre d'un réseau de haies aux types variés dans lesquelles dominent chênes sessiles et hêtres renforcés de frênes et de noisetiers sur les sols les plus épais. Les haies, qui suivent les courbes de niveau, rythment l'élévation de l'escarpement. Des fermes s'y dispersent, mêlant les bâtiments en colombage augeron à ceux de pierres calcaires mais toujours sous des toits de tuiles plates. Les prairies encloses s'avancent sur le piémont en un estran herbager qui a fluctué selon les

périodes, conquérant de 1880 à 1960, en recul depuis, devant les cultures fourragères ou de diversification. La manière dont cet escarpement a été découpé par les vallées transversales et l'inégale transformation agricole permettent de distinguer quelques nuances dans ces traits originaux. ».

Vue du paysage à proximité du site n°2 de la Tôterie



© google map

Les deux sites d'élevages bénéficient d'un isolement important par rapport à la présence des premiers tiers. Ils sont par ailleurs insérés au sein de paysage typiques des unités paysagères auxquelles ils appartiennent. La prédominance des prairies naturelles autour des bâtiments d'élevage et la présence d'un maillage bocager relativement dense favorise énormément son intégration au paysage. Notons que les installations ne sont pas visibles depuis les voies communales et départementales à proximité, cachées par les haies.

Par ailleurs, le projet ne prévoit pas de nouvelle construction pour nuire à son intégration paysagère.

7.3 INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUE (ARTICLE 7)

La société DANKO UK LIMITED élève des animaux selon la charte de l'agriculture biologique. Elle valorise l'environnement naturel local par l'utilisation du pâturage. En effet près de 90% de son parcellaire est dédié à la prairie naturelle le reste à la prairie permanente et à la culture de maïs (cette dernière représentant moins de 3% de l'assolement).

Les sites bénéficient d'un réseau hydrographique dense composé de ruisseaux, rivières et mares entourant les prairies et bordé d'une ripisylve fournie, notamment sur les berges de la Vie (voir figures ci-dessous).

Figure 1 : site de la *Planche*, figure 2 : site de la *Tôterie*



© géoportail

L'ensemble de ces espaces constitue des infrastructures agro-écologiques, réservoirs pour la faune et la flore, qui contribuent aux continuités écologiques. Les haies et ripisylves constituées d'une multitude d'espèces végétales associées à une banquette herbeuse, contribuent à la richesse du milieu naturel. Par ailleurs, ces haies participent au cycle de vie de la faune sauvage et au transfert des espèces animales dans l'espace : de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de petits mammifères trouvent dans les haies abri, nourriture, et lieu de reproduction. Les prairies permanentes en bordure des cours d'eau, à la flore diversifiée, jouent un rôle écologique majeur pour la protection de la qualité des eaux superficielles et dans les continuités écologiques en bordure des habitats aquatiques (tram bleue).

Ces infrastructures sont portées aux plans de situation en PJ n°2 de ce dossier.

7.4 LOCALISATION DES RISQUES (ARTICLE 8)

La localisation des zones à risques est portée aux plans de masse en PJ n°3 de ce dossier. Ces plans répertorient les lieux considérés comme étant à risque incendie : les armoires électriques, les stockages de fuel, les stockages de fourrages.

Les risques d'incendies répertoriés sur l'exploitation sont les suivants :

Site n°1 de la Planche

- La cuve à fuel de 5000 litres située au niveau des hangars de stockage de matériel
- Le stockage des huiles de vidanges neuves et usagées dans l'atelier
- La cuve à gasoil de 1500 litres dans l'atelier
- Les armoires électriques
- Le hangar de stockage de paille
- Le hangar de stockage de fourrages

Site n°2 de la Tôterie

- La cuve à fuel de 5000 litres située dans l'atelier
- Le stockage des huiles de vidanges neuves et usagées dans l'atelier
- La cuve à gasoil de 1500 litres dans l'atelier
- Les armoires électriques
- Le hangar de stockage de paille
- Le hangar de stockage de fourrages

L'exploitation ne réalise pas de stockage de gaz ni d'engrais liquide. Etant en agriculture biologique, l'exploitation ne dispose pas de local phytosanitaire.

La conduite en litière accumulée des tous les bâtiments d'élevage dispense de la présence d'ouvrage de stockage (fumière ou fosses à lisier).

Les produits de lavage et de désinfection des stabulations ainsi que les produits vétérinaires sont localisées dans les ateliers de chaque site.

7.5 ETAT DES STOCKS DES PRODUITS DANGEREUX (ARTICLE 9)

Selon l'arrêté du 27/12/2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux ICPE élevage soumises à enregistrement sous la rubrique 2101-1, les exploitants disposent des documents leur permettant de connaître la nature des risques des produits dangereux stockés dans l'installation, en particulier les fiches de données sécurité. Ces documents sont intégrés au registre des risques.

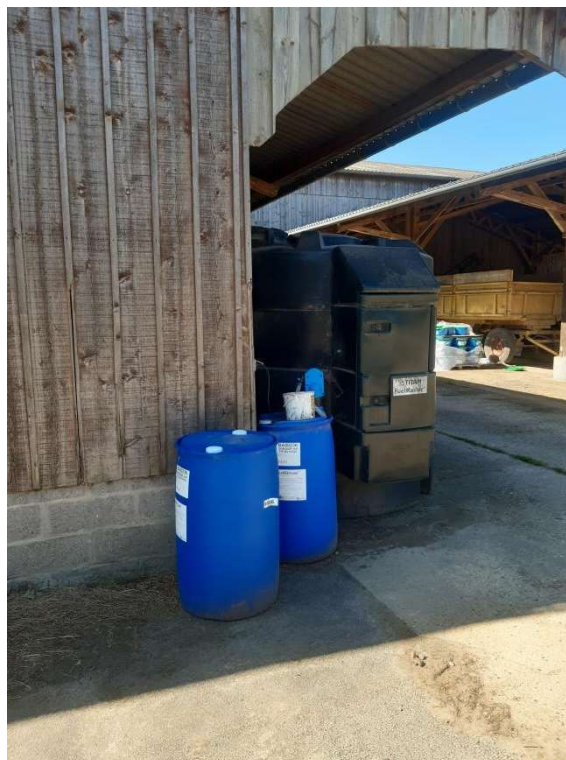
7.5.1 Les produits phytosanitaires

→ SANS OBJET

7.5.2 Les hydrocarbures

On recense, sur le site n°1 de *la Planche*, la présence d'une cuve à fuel de 5 000 litres équipée d'une double paroi (photo ci-dessous). Elle est située sur le pignon nord de l'atelier.

Photo de la cuve à fuel



Le site est également équipé d'une cuve à gasoil pour les véhicules de services, de 1 500 litres équipée d'un bac de rétention. Elle est localisée dans l'atelier (photo ci-dessous).



Les exploitants réalisent le stockage des huiles de vidanges neuves et usagées dans l'atelier. Il correspond 2 bidons d'huiles neuves de 200 litres et 1 de 100 litres, ainsi que deux bidons d'huiles usagées de 200 litres sont présents. La rétention devra avoir une capacité de **450 litres**. Les exploitants s'engagent à mettre ne place la rétention avant le 31/12/2021.

Sur le site n°2 de *la Tôterie* à Grandchamp-le-Château, la société stocke une cuve à fuel de 5000 litres équipée de double paroi (photo ci-dessous), 2 bidons de 200 litres d'huiles de vidanges (**les exploitants s'engagent à mettre en place une rétention adaptée avant le 31/12/2021**) et une cuve à gasoil de 1 500 litres avec rétention. L'ensemble de ces produits sont stockés dans l'atelier.

Vue de la cuve à fuel sur le site n°2.



7.5.3 Les produits de lavages et d'entretien

Les produits de lavage et d'entretien concernent 1 bidon de shampoing et 1 bidon de 20 litres de désinfectant pour les stabulations. Ils sont stockés dans les ateliers de chaque site. Au stade projet, ils seront disposés sur bac de rétention étanche.

7.5.4 Les produits vétérinaires

Les produits vétérinaires sont stockés dans les ateliers sur chacun des sites. Ils sont entreposés dans des armoires à pharmacie fermant à clef avec étagères de rétention (photo ci-dessous).



Les produits concernés sont de types antiinflammatoires (Métacam), antiparasitaires (ténaline) et autres. Les produits usagers sont stockés dans deux bacs jaunes de 60 litres dans les ateliers des deux sites (photo ci-dessous).

Photo du bac de rétention des produits vétérinaires (site n°2)



7.5.5 Les stockages d'engrais liquides

→ SANS OBJET

7.6 PROPETE DE L'INSTALLATION (ARTICLE 10)

Sur les deux sites, les bâtiments d'élevage sont constamment maintenus en bon état d'entretien et de propreté.

7.6.1 Propreté des locaux

Afin de satisfaire à la maîtrise sanitaire de l'élevage et au maintien de la propreté des sites, les exploitants effectuent un nettoyage quotidien des aires d'alimentation. Les stabulations sont paillées régulièrement selon les besoins. Les fumiers de litières accumulées sont stockés plus de deux mois sous les animaux et font l'objet de deux curages pendant l'hiver.

7.6.2 Les déchets

Les déchets de types films et bâches plastiques, ficelles et ferrailles sont collectés par la coopérative Agrial et/ou sont envoyés vers la société de traitement de déchets ADIVALOR.

7.6.3 Les animaux morts

Au stade projet, les cadavres d'animaux seront gérés de sorte que les éventuels jus pourront être collectés. Leur enlèvement intervient dans un délai de 48h après la demande des exploitants auprès de la société ATEMAX. La gestion des animaux morts sera la suivantes :

- Sur le site de la Planche : une dalle béton munie d'une pré-fosse sous-jacente sera mise en place avant le printemps 2021 au sud des silos.
- Sur le site de la Tôterie, une plateforme bétonnée sera mise en place à proximité des silos. Les éventuels jus seront collectés par un regard et dirigés vers la fosse STO2.

Les aires définies à cet effet sur chaque site et localisée sur les plans de masse en PJ n°3.

7.6.4 La dératisation

La dératisation est effectuée par l'entreprise FARAGO. Le dernier rapport d'intervention datant du 23/09/2020 ainsi que le plan de pose des appâts sur les deux sites est présenté en annexe 8. La société FARAGO est venue effectuer le

relevé des appâts n septembre 2021. Les exploitants tiennent à la disposition de l'inspection des installations classées le justificatif de passage et plan de pose.

7.7 AMENAGEMENTS DES BATIMENTS D'ELEVAGE ET DE LEURS ANNEXES (ARTICLE 11)

B1 : Stabulation allaitantes et bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 70 vaches allaitantes et 40 bovins à l'engrais > 2 ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.

Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

En pignon sud du bâtiment, les exploitants disposent d'une aire de lavage de matériel sur dalle bétonnée avec regard collecteur.

B2 : Stabulation allaitantes et bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 100 vaches allaitantes et 40 bovins à l'engrais > 2 ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.
Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

B3 : Stabulation génisses et bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 105 génisses de renouvellement < 1 an et 105 bovins à l'engrais < 1 an sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.
Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

B4 : Stabulation génisses et vaches de réforme			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 50 génisses à l'engrais de plus de 2 ans et 25 vaches de réforme sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.
Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

B5 : Stabulation génisses et bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 105 génisses de renouvellement 1 à 2 ans et 25 bovins à l'engrais > 2ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.
Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

B6 : stabulation génisses et stockage de fourrage

Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché – bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Marche autonettoyante



Le bâtiment loge 55 génisses de renouvellement > 2 ans sur litière accumulée et 40 vaches allaitantes. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.

Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

La moitié nord du bâtiment est utilisée pour le stockage de fourrage au niveau de la porte d'accès visible sur la photo.

Hangars de stockage de matériel et atelier			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
Soubassement béton banché et bardage bois pour l'atelier. Charpente bois sur plot béton pour le stockage	Béton	Tôle fibrociment	-



Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

Stockage de paille			
Murs	Sols	Couverture	Dimension
Soubassement béton banché et bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	50 x 16 x 7 = 5 600 m ³



Les eaux de pluies sont collectées par un réseau de gouttières et redirigées, via des canalisations étanches vers le milieu naturel.

B7 stabulation génisses, bovins à l'engrais et vaches de réforme			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage



Le bâtiment loge 50 génisses de renouvellement > 2 ans et 55 génisses génisses à l'engrais de plus de 2 ans ainsi que 25 vaches de réforme sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.

Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.

B8 stabulation génisses			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
Cf. photo B7			
<p>Le bâtiment loge 105 génisses de renouvellement de 1 à 2 ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.</p>			

B9 : stabulation génisses			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
Cf. photo B7			
<p>Le bâtiment loge 105 vaches allaitantes sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.</p>			


B10 : vaches allaitantes			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
Cf. photo B7			
<p>Le bâtiment loge 105 vaches allaitantes sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.</p>			

B11 : stabulation génisses			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
Cf. photo B7			
<p>Le bâtiment loge 105 génisses de renouvellement de moins d'1 an et 105 bovins à l'engrais de moins d'1 an sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.</p>			

B12 : stabulation génisses et bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
Cf. photo B7			
<p>Le bâtiment loge 105 bovins à l'engrais > 2 ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.</p>			


B13 : stabulation bovins			
Murs	Sols	Couverture	Dispositif particulier
bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	Ventilation sous faitage
-			
<p>Le bâtiment loge 105 bovins à l'engrais de 1 à 2 ans sur litière accumulée. Les fumiers produits sont curés après plus de deux mois passés sous les animaux.</p> <p>Les eaux de pluies sont collectées par les gouttières et dirigées via un réseau de canalisation souterrain, vers le milieu naturel/</p>			

Stockage paille (site n°2)			
Murs	Sols	Couverture	Dimensions
Ouvert	Béton	Tôle fibrociment	40 x 24 x 7 = 6 720 m ³




Les eaux de pluies sont dirigées captées par un réseau de drains souterrains en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.

Stockage matériel (site n°2)			
Murs	Sols	Couverture	Dimensions
Bardage bois	Béton	Tôle fibrociment	40 x 18 x 7 = 5 040 m ³



Les eaux de pluies sont captées par un réseau de drains souterrains et de regards aériens en pied de structure avant d'être redirigées vers le milieu naturel.

Silos (site n°2)			
Murs	Sols	Couverture	Dimensions
Murs stomo béton 2 mètres	Béton	-	4 x (10 x 20 x 2) = 1 600 m ³



Un regard d'égouttage et front de silo permet de récolter les éventuels jus pour les diriger vers la fosse toutes eaux.

La totalité des bâtiments accueillant des animaux est conduit en litière accumulée stocké plus de deux mois sous les animaux avant stockage au champ. Compte-tenu de ce mode d'élevage, l'exploitation est dispensée de la présence d'ouvrages de stockage d'effluents.

Le stockage du fumier compact non susceptible d'écoulement doit être effectué dans le respect de la réglementation et de la Directive Nitrates.

7.8 ACCESSIBILITE DE L'INSTALLATION ARTICLE 12

Sur le site n°1 de la Planche

Le site de Notre-Dame-d'Estrée-Corbon dispose de deux accès principaux.

Un premier depuis le chemin communal menant au lieu-dit la Planche et accessible depuis la route départementale n°16 au sud du bourg de Crèvecœur-en-Auge. Il est régulièrement entretenu, large d'au moins 4 mètres en stabilisé pour assurer un accès dans de bonne conditions toute l'année.

Un deuxième accès est mis en place au lieu-dit la *Cour Lair* à l'ouest du site. Il est accessible depuis la route communale desservant Biéville-en-Auge à Saint-Loup-de-Fribois. Il est régulièrement entretenu, large d'au moins 4 mètres en stabilisé pour assurer un accès dans de bonne conditions toute l'année.

Un accès annexe existe au nord du site depuis le lieu-dit *Chemin de la Pâtur*e. Il est régulièrement entretenu, large d'au moins 4 mètres en stabilisé pour assurer un accès dans de bonne conditions toute l'année. Il est principalement utilisé par les véhicules légers de l'exploitation.

L'ensemble des accès au site sont clôturés et disposent de barrières de sécurité équipées de digicodes (voir photo-ci-dessous).

Photo : vue de l'accès n°2 au site de la Planche (Clôture et barrière de sécurité)



© Google map

Sur le site n°2 de la Tôterie

Le site du Mesnil-Simon dispose de deux accès.

Un premier depuis le lieu-dit *ferme de la Tôterie* accessible depuis la D269 reliant Grandchamp-le-Château à Lécaude. Il est entretenu régulièrement, correctement empierré et suffisamment large pour permettre un accès facile et permanent aux engins de l'exploitation ainsi qu'aux véhicules de livraison et de secours (photo ci-dessous).



Photo 1 : Vue de l'accès n°1 au site de la Tôterie



Photo 2 : Vue de l'accès n°2 au site de la Tôterie

© google map

L'entrée n°2 est utilisée par les engins agricoles et de livraison/secours. Elle est accessible depuis la D511 au niveau du lieu-dit la Cour Gaillard. Il est entretenu régulièrement, correctement empierré et suffisamment large pour permettre un accès facile et permanent aux engins de l'exploitation ainsi qu'aux véhicules de livraison et de secours (photo ci-dessus).